

## L'actu du jour

### Enfants youtubeurs : une nouvelle loi les protège

Swan et Néo, Kalys et Athéna, Fantin et Amantine... les connais-tu ? Ces enfants et ces ados font des vidéos sur YouTube, et ils ont des millions de fans ! Le 6 octobre, une loi a été votée pour régler l'activité de ces jeunes stars du web.



(© Adobe Stock)

#### Faire des vidéos, c'est un travail

Depuis quelques années, **de plus en plus d'enfants et d'ados font des vidéos sur Internet**, avec l'aide de leurs parents. Pour certains, c'est juste un loisir. Mais d'autres, qu'on appelle **des influenceurs**, gagnent de l'argent grâce à **des publicités**. Cela devient alors un travail.

Or, en France, **le travail des moins de 16 ans** est très encadré. Par exemple, les enfants mannequins, acteurs ou faisant des spectacles sont **particulièrement protégés** et doivent **pouvoir suivre leur scolarité**.

Jusqu'à présent, il n'y avait pas de règles concernant **les enfants influenceurs**. Heureusement, le 6 octobre, le Parlement a adopté **une nouvelle loi pour qu'ils soient protégés, eux aussi**.

#### Des conditions de travail réglementées

Cette loi indique qu'il faut **une autorisation spéciale** pour qu'un jeune de moins de 16 ans puisse travailler comme influenceur sur Internet.

Il doit aussi avoir **un temps de travail limité**, adapté à son âge, avec **des**

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que, le 6 octobre, le Parlement a adopté une loi qui protège les enfants stars du web.

**pauses régulières.** Une large partie de l'argent qu'il gagne doit être **versé sur un compte à son nom**, qu'il pourra utiliser à ses 18 ans. Ainsi, on est sûr que ses parents ou d'autres adultes ne le feront pas trop travailler, et qu'ils ne dépenseront pas tout à sa place.

### **Des vidéos qui peuvent être supprimées**

La nouvelle loi prévoit également un « **droit à l'oubli** » pour les influenceurs de moins de 16 ans. Cela veut dire que, n'importe quand, ils peuvent demander à YouTube et aux autres sites de **supprimer leurs vidéos en ligne**. Cela leur permettra de choisir, quand ils seront plus grands, s'ils veulent continuer à être des stars ou s'ils veulent **retrouver une vie normale**.

Élise Rengot

**As-tu tout compris ? Pour le vérifier, réponds à ce quiz.**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)